

# - PROCÈS-VERBAL -

## CONSEIL MUNICIPAL

### DU 6 JANVIER 2024

*La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. PROTON.*

#### **MEMBRES PRÉSENTS À LA SÉANCE :**

Christian AMBARD, Michel BAARSCH, Nadine BADR-VOVELLE, Cédric BARBIERO, Nora BELATTAR, Tassadit BELLABAS, Claire BELLISSEN, Marine BOISSIER, Marlène BONTEMPS, Anaëlle CAILLET, Michèle CALVANO, Christine CHALAND, Eliane CHAPON, Jean-Louis CLAUDE, Sandrine COMTE, Patricia DAUVERGNE, Clément DELORME, Anne DEMOND, Marysa DOMINGUEZ, Alain DONJON, Oihiba DRIDI, Thierry DUCHAMP, Yann-Yves DU REPAIR, Benjamin GIRON, Marcel GOLBERY, David GUILLEMAN, Sandrine GUILLEMIN, Sandrine HALLONET-VAISMAN, Frédéric HYVERNAT, Jean-Charles KOHLHAAS, Pierre LAFORETS, Patrice LANGIN, Dominique LARGE, Marion LECLERE, Philippe LOCATELLI, Solange MARTELLACCI, Josiane MARTIN, Pierre-Marie MAUXION, Levana MBOUNI, Marjorie MERCIER, Maryse MICHAUD, Maud MILLIER-DUMOULIN (*jusqu'à 9h15*), Alexis MONTOLIU, Jérôme MOROGE, Claude MOUCHIKHINE (*jusqu'à 9h15*), Anne PASTUREL, Jean-Luc PAYS, Marie-Laure PIQUET-GAUTHIER, Christiane PLASSARD, Clotilde POUZERGUE, Louis PROTON, Paul SACHOT, Bertrand SEGRETAIN, Philippe SOUCHON, Ahlame TABBOUBI, Georges TRANCHARD, Chantal TURCANO-DUROUSSET, Jean-Luc VIDALOT.

#### **ABSENTS EXCUSÉS AVEC PROCURATION :**

Anne-France ARGANS donne pouvoir à Clotilde POUZERGUE, Sandrine BELMONT donne pouvoir à Sandrine COMTE, Alexandre HEBERT donne pouvoir à Benjamin GIRON, Jacques ROS donne pouvoir à Thierry DUCHAMP, Max SEBASTIEN donne pouvoir à Marlène BONTEMPS.

#### **ABSENTS :**

Anissa HIDRI, Bernard JAVAZZO, Bertrand MANTELET, Maud MILLIER-DU MOULIN (départ avant la délibération n°1), Claude MOUCHIKHINE (départ avant la délibération n°1), Joëlle SECHAUD.

## **ORDRE DU JOUR**

<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b> .....	<b>3</b>
1 - Élection du Maire de la Commune nouvelle d'Oullins-Pierre-Bénite. ....	3
2 - Fixation du nombre d'adjoints de la commune nouvelle d'Oullins-Pierre-Bénite. ....	6
3 - Élection des adjoints au Maire de la commune nouvelle d'Oullins-Pierre-Bénite.....	7
7 - Délégations données au Maire de la Commune nouvelle Oullins-Pierre-Bénite en vertu de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales.....	17
4 - Création du Conseil communal de la commune déléguée de Pierre-Bénite et désignation des conseillers communaux .....	17
5 - Fixation du nombre d'adjoints de la commune déléguée de Pierre-Bénite .....	17
6 - Élection des adjoints au Maire délégué de la commune déléguée de Pierre-Bénite ..	17
8 - Fixation des indemnités de fonction des élus de la commune nouvelle d'Oullins-Pierre-Bénite .....	18
9 - Majoration des indemnités de fonction des élus de la commune nouvelle d'Oullins-Pierre-Bénite .....	18
10 - Fixation de l'indemnité de fonction au Maire délégué de la commune déléguée d'Oullins .....	18
11 - Fixation des indemnités de fonction des adjoints de la commune déléguée de Pierre-Bénite .....	18
12 - Création d'un emploi fonctionnel de directeur général des services au sein de la commune nouvelle Oullins-Pierre-Bénite .....	21
13 - Création d'un emploi fonctionnel de directeur général adjoint des services au sein de la commune nouvelle Oullins-Pierre-Bénite .....	22
La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.....	22
14 - Création des emplois de collaborateurs de cabinet du Maire de la Commune nouvelle Oullins-Pierre-Bénite .....	22
15 - Création et composition du Centre Communal d'Action Sociale de la commune nouvelle Oullins-Pierre-Bénite .....	22
16 - Élection des membres élus au Conseil d'Administration du Centre communal d'Action Sociale .....	23
17 - Élection des représentants du Conseil municipal à la Commission d'Appel d'Offres	23
18 - Transfert de la régie du théâtre de la Renaissance auprès de la Commune nouvelle Oullins-Pierre-Bénite et désignation des membres du Conseil d'administration .....	23

19 - Recrutement d'agents contractuels sur emplois permanents et non permanents ...	24
20 - Présentation annuelle du tableau des effectifs par cadres d'emplois - situation au 1 <sup>er</sup> janvier 2024.....	24
21 - Dématérialisation des convocations et des dossiers des séances du Conseil municipal de la Commune nouvelle Oullins-Pierre-Bénite et du conseil communal de la commune déléguée de Pierre-Bénite .....	25
22 - Approbation de la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes en préfecture.....	26

**M. PROTON.-** Bonjour à tous, chers collègues. Je vais procéder à l'appel des élus par ordre alphabétique.

*M. PROTON procède à l'appel nominal.*

Le quorum est atteint.

Nous sommes réunis aujourd'hui, le 6 janvier 2024, pour élire le nouveau maire de notre commune nouvelle et ses adjoints.

C'est en ma qualité de doyen d'âge que je préside cette première partie de séance. Mais soyez rassurés, cet événement ne me conduit pas à la déprime car c'est moins mon âge pas tout à fait canonique que la jeunesse de notre assemblée qui fait de moi notre doyen. Vous êtes tous très jeunes, c'est pour cela que je suis le doyen.

### **DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

*Christian AMBARD est désigné secrétaire de séance.*

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **1 - Élection du Maire de la Commune nouvelle d'Oullins-Pierre-Bénite.**

**Rapporteur : M. PROTON.**

*Présentation du rapport par M. PROTON.*

**M. PROTON.-** Avant de voter, je vais composer le bureau de vote conformément aux articles L122-4 et L122-7 du Code général des collectivités territoriales.

Nous allons désigner deux assesseurs. Si vous en êtes d'accord, nous allons choisir comme il est de coutume les benjamins de cette assemblée.

Je demande à M. MONTOLIU et, Mme HIDRI étant absente, à Mme BADR-VOVELLE de venir s'installer à la table des assesseurs.

Maintenant, je vais lancer l'appel à candidature à la fonction de maire.

Qui est candidat à la fonction de maire pour le maire d'Oullins-Pierre-Bénite ?

**Mme POUZERGUE.-** Monsieur le Président de séance, j'ai le grand plaisir de proposer la candidature de Jérôme MOROGE comme maire de la Commune nouvelle d'Oullins-Pierre-Bénite.

**M. PROTON.-** Merci.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Il n'y a pas d'autre candidature.

Nous allons procéder au vote.

Quelqu'un veut-il prendre la parole ?

**Mme MILLIER-DUMOULIN.-** Oui.

Bonjour à toutes et à tous. Maud MILLIER-DUMOULIN pour le groupe Gauche Écologie Rassemblées de Pierre-Bénite.

Nous ne prendrons pas part au vote et je vais vous faire lecture d'une déclaration pour le groupe Gauche Écologie Rassemblées de Pierre-Bénite.

Depuis novembre, les deux conseils municipaux d'Oullins et de Pierre-Bénite ont voté la fusion des deux villes et la création d'une ville nouvelle Oullins-Pierre-Bénite alors qu'aucun référendum n'a été organisé pour recueillir l'avis des populations des communes concernées. Seules les oppositions dans chacune des deux villes ont procédé à une consultation démocratique dont les résultats ont été rendus publics.

Niant cette exigence, les majorités de droite des deux conseils municipaux ont décidé de démolir 164 années d'autonomie communale pour Pierre-Bénite hâtant de fait son effacement.

Pour le groupe Gauche Écologie Rassemblée de la commune de Pierre-Bénite un tel retour en arrière avec un tel procédé n'est pas conforme à l'aspiration des citoyens à plus de proximité, de démocratie locale et à plus de services publics locaux.

Cette décision ne dispose donc pour nous d'aucune légitimité démocratique. Aussi, nous réaffirmons notre profond désaccord sur le fond comme sur la méthode employée pour constituer cette commune nouvelle.

Devant la gravité de cette situation pour le groupe Gauche Écologie Rassemblées de la commune de Pierre-Bénite nous ne participerons pas au vote de ce conseil municipal et nous quitterons la séance.

Quelle que soit l'évolution de la situation nous restons déterminés et mobilisés dans le cadre du mandat que nous a confié notre électorat à Pierre-Bénite pour continuer de dénoncer l'absence de démocratie réelle quant à la création de cette ville nouvelle.

Je vous remercie.

*(Mme MILLIER-DUMOULIN et M. MOUCHIKHINE quittent la séance.)*

**M. PROTON.-** Merci, Madame.

Monsieur KOHLHAAS.

**M. KOHLHAAS.-** Merci, Monsieur le Président de séance.

Petite déclaration préalable aussi.

Madame POUZERGUE, Monsieur MOROGE, le groupe Le Temps d'agir d'Oullins participera à cette séance du conseil municipal parce que nous ne pensons pas que la politique de la chaise vide soit une bonne manière de communiquer même si nous ne sommes pas là de gaieté de cœur, vous le pensez bien.

Vous avez présenté il y a moins d'un an un projet de commune nouvelle, donc de disparition des deux communes existantes. Ce projet était peu abouti, peu ambitieux et peu préparé, c'est le moins qu'on puisse dire.

Ce dessein, la plupart des élus, les agents et la population l'ont appris par la presse fin février 2023. Du coup, vous avez dû, je cite, *"gérer une communication de crise"*. Joli démarrage.

Alors vous avez présenté l'objectif de mutualiser deux polices municipales, possible ailleurs sans fusion de communes mais sans doute pas chez nous.

Puis vous avez présenté un projet de centre nautique intercommunal qui, suite à la fusion, s'il devient communal aurait un avenir qui risque d'être particulièrement fragilisé.

Puis plusieurs petits projets, tous bien faibles en matière d'ambition et tous réalisables sans être obligé de faire disparaître nos deux communes.

À la lecture des délibérations proposées ce matin, on en vient à se poser la question si le projet principal de cette fusion n'est pas de permettre à M. MOROGE de passer d'une indemnité d'élue de 2 500 € environ à près de 4 500 € par mois tout en gardant une indemnité relativement similaire pour Mme POUZERGUE d'environ 3 500 €.

Vous avez réussi. Vous avez même réussi à battre tous les records puisque cette fusion aura pris moins de huit mois. Aucune fusion en France n'avait pris moins d'un an même pour de toutes petites communes.

Vous avez réussi à ne pas dire que des milliers d'habitants allaient devoir changer d'adresse avec toutes les démarches administratives qui vont avec.

Vous avez réussi avec une étude d'impact budgétaire tronquée à promettre monts et merveilles, même si le bureau d'études disait lui-même le contraire, je cite : *"L'épargne dégagée n'est pas suffisante pour permettre à la commune de se désendetter tout en poursuivant ses investissements."*

Vous avez réussi à mettre en place une concertation qui a fait sourire tous les journalistes et qui a recueilli en quelques mois sur internet à peine plus d'un millier de contributions quand notre référendum en une journée et un seul lieu réunissait plus de 1 500 voix contre votre projet.

Alors vous avez réussi. Mais la vraie question est : réussirez-vous ? Réussirez-vous, alors que les prévisions budgétaires sont très pessimistes, à gérer cette commune nouvelle dans l'intérêt des habitants ? Parce que le travail des élus est de gérer une collectivité, un collectif au service des habitants. Ce n'est pas un projet personnel.

Alors parce que nous sommes républicains et démocrates nous souhaitons que vous y arriviez, pas pour vous mais pour l'intérêt général. Mais nous en doutons fortement.

Nous ne participerons pas au vote des délibérations consécutives à ce projet que nous n'avons pas souhaité mais, bien sûr, aux autres délibérations.

Merci.

**M. PROTON.-** Merci, Monsieur KOHLHAAS.

*(Il est procédé au vote à bulletin secret.)*

*Ne prennent pas part au vote : Michel BAARSCH, Nadine BADR-VOVELLE, Claire BELLISSEN, Benjamin GIRON, Alexandre HEBERT, Jean-Charles KOHLHAAS, Pierre-Marie MAUXION.*

**M. PROTON.-** Je vais vous donner les résultats des élections.

Nombre de votants : 54.

Nombre de suffrages déclarés nuls : 1.

Nombre de suffrages déclarés blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 53.

M. Jérôme MOROGE : 53 voix.

**M. Jérôme MOROGE est élu maire de la Commune d'Oullins-Pierre-Bénite.**

*(Applaudissements dans la salle.)*

Je vais maintenant demander à M. le Maire de venir me rejoindre et je vais lui remettre l'écharpe tricolore de maire de la Commune nouvelle Oullins-Pierre-Bénite.

*(Applaudissements dans la salle.)*

*(M. PROTON remet l'écharpe tricolore de maire à M. MOROGE.)*

**M. LE MAIRE.-** Merci à toi, Louis, pour avoir assumé la présidence de cette séance et pour tout le reste puisque l'on te connaît, tu es un serviteur infatigable de la Ville d'Oullins ; de la Ville d'Oullins mais surtout au service des Oullinois et des Oullinoises depuis si longtemps. Je tenais à te remercier tout particulièrement. Merci, Louis.

Je passe tout de suite aux premières délibérations qui nécessitent notamment de fixer le nombre d'adjoints de la commune nouvelle.

**2 - Fixation du nombre d'adjoints de la commune nouvelle d'Oullins-Pierre-Bénite.**

**Rapporteur : M. MOROGE.**

*Présentation du rapport par M. MOROGE.*

Y a-t-il des demandes de prise de parole ? Si ce n'est le cas, je mets aux voix.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des votants.**

*(M. BAARSCH, Mme BADR-VOVELLE, Mme BELLISSEN, M. GIRON, M. HEBERT, M. KOHLHAAS et M. MAUXION ne prennent pas part au vote.)*

**3 - Élection des adjoints au Maire de la commune nouvelle d'Oullins-Pierre-Bénite**

**Rapporteur : M. MOROGE.**

**M. LE MAIRE.-** Je pense que des bulletins ont de nouveau été disposés sur les tables avec une enveloppe.

Nous allons rappeler nos assesseurs.

Je vais énumérer les noms présents sur la liste proposée à savoir :

- 1 - Marlène BONTEMPS
- 2 - David GUILLEMAN
- 3 - Patricia DAUVERGNE
- 4 - Patrice LANGIN
- 5 - Marysa DOMINGUEZ
- 6 - Clément DELORME
- 7 - Sandrine COMTE
- 8 - Louis PROTON
- 9 - Christine CHALAND
- 10 - Christian AMBARD
- 11 - Marine BOISSIER
- 12 - Thierry DUCHAMP
- 13 - Sandrine GUILLEMIN
- 14 - Philippe SOUCHON
- 15 - Ahlame TABBOUBI
- 16 - Jean-Louis CLAUDE
- 17 - Solange MARTELLACCI
- 18 - Levana MBOUNI

*(Il est procédé au vote à bulletin secret.)*

Résultats :

Nombre de votants : 54.

Nombre de suffrages déclarés blancs : 1.

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0.

Nombre de suffrages exprimés : 53.

**La liste présentée recueille 53 voix et est donc élue.**

*(Applaudissements dans la salle.)*

**M. LE MAIRE.-** Il me revient la joie, l'honneur, le plaisir de remettre l'écharpe à nos adjoints de la commune nouvelle que je vais appeler un à un.

*(M. le Maire remet l'écharpe tricolore à chaque adjoint.)*

Félicitations à toutes et tous.

Vous l'aurez compris, les adjoints de la commune sont l'équipe réunie des adjoints des Villes d'Oullins et de Pierre-Bénite à quelques toutes petites exceptions près.

Je vais vous donner les délégations des différents adjoints.

- 1 - Marlène BONTEMPS - Urbanisme, habitat, politique de la ville
- 2 - David GUILLEMAN - Développement durable, aménagement urbain, cadre de vie
- 3 - Patricia DAUVERGNE - Affaires scolaires
- 4 - Patrice LANGIN - Stationnement, police administrative, gestion des bâtiments publics de la commune déléguée de Pierre-Bénite
- 5 - Marysa DOMINGUEZ - Affaires sociales, personnes âgées, logement
- 6 - Clément DELORME - Ressources humaines, budget
- 7 - Sandrine COMTE - Développement économique, artisanat
- 8 - Louis PROTON - Sécurité et tranquillité publique
- 9 - Christine CHALAND - Affaires générales et juridiques
- 10 - Christian AMBARD - Commerce, marchés forains
- 11 - Marine BOISSIER – Famille et Jeunesse
- 12 - Thierry DUCHAMP - Relations avec les associations et clubs sportifs, passeport jeunesse
- 13 - Sandrine GUILLEMIN - Grands projets, patrimoine communal
- 14 - Philippe SOUCHON - Équipements sportifs, santé, handicap
- 15 - Ahlame TABBOUBI - Insertion, emploi
- 16 - Jean-Louis CLAUDE - Mobilités, voirie, gestion du domaine public
- 17 - Solange MARTELLACCI - Culture, échanges internationaux
- 18 - Levana MBOUNI - Numérique, pouvoir d'achat

Bien sûr, suivront au cours des semaines qui viennent différentes délégations en plus pour nos conseillers municipaux qui deviendront



conseillers délégués sur le même principe que nous avons connu sur les communes déléguées.

Je vais pouvoir passer à la délibération suivante mais avant cela, j'ai oublié et j'ai manqué à tous mes devoirs, je devais passer la parole tout de suite après mon élection à Clotilde. Je la prie de bien vouloir m'en excuser. C'est l'émotion.

Je cède donc tout de suite la parole à Clotilde POUZERGUE, Maire déléguée de la Ville d'Oullins.

**Mme POUZERGUE.-** Monsieur le Maire de la Commune nouvelle d'Oullins-Pierre-Bénite, cher Jérôme, merci de me donner la parole pendant quelques minutes.

Avant de te présenter à nouveau toutes mes félicitations, je voudrais d'abord saluer le public venu ce matin, à la fois les Oullinois, les Pierre-Bénitains.

Je voudrais également remercier de leur présence nos collègues élus des communes voisines ou plus lointaines, en particulier Véronique SARSELLI, Maire de Sainte-Foy-lès-Lyon qui est venue avec un certain nombre de ses élus, Marylène MILLET, Maire de Saint-Genis-Laval avec quelques élus également, Blandine FREYER, Maire d'Irigny, Jérémie BREAUD, Maire de Bron, Sébastien MICHEL, Maire d'Écully, Olivier ARAUJO, Maire de Charly. Et il y a aussi des élus de La Mulatière. J'espère n'avoir oublié personne.

Je veux remercier également de sa présence Michel TERROT qui nous fait l'amitié d'être parmi nous ce matin, ce qui nous touche beaucoup.

Je tiens, cher Jérôme, évidemment à te féliciter pour ton élection. Je félicite également les 18 adjoints qui vont venir compléter l'exécutif de cette commune nouvelle.

Tu es le premier maire de la Commune nouvelle d'Oullins-Pierre-Bénite et nous mesurons tous aujourd'hui à la fois le chemin parcouru pour la création de cette commune qui est la réunion des deux communes dont nous étions maires tous les deux jusqu'à ce matin, mais également l'avenir qui s'ouvre à nous et qui nous oblige afin de réussir ce pour quoi nous nous sommes engagés depuis plus d'un an : réunir nos deux communes pour les rendre plus fortes, plus solidaires, pour offrir plus de services à nos habitants et continuer à rendre notre territoire attractif.

Mon cher Jérôme, je suis très heureuse que ce soit toi qui prennes la tête de notre commune, de notre nouvelle équipe municipale, fruit de la réunion de nos deux équipes.

Je sais les valeurs qui sont les tiennes, que nous partageons d'ailleurs depuis longtemps. Je sais ta proximité avec les habitants car comme moi, comme les membres de nos équipes, nous aimons les gens, nous sommes là pour les servir et embellir leur quotidien.

Je sais ton dévouement, ton engagement, ta bonne humeur, ta courtoisie et ta disponibilité.

Alors, oui, je suis très heureuse que ce soit toi ce matin élu dans ce fauteuil afin d'accomplir ce pour quoi nous avons tous été élus en 2020.

Je voudrais également te dire qu'en tant que maire de la commune déléguée d'Oullins je serai à tes côtés autant que nécessaire, à ton service, ton écoute afin d'apporter mon aide et mes conseils.

Tu le sais, comme je l'ai déjà dit à plusieurs reprises, je serai également avec les élus de mon équipe garante de la continuité de nos actions et surtout de la poursuite de nos engagements pris en 2020 auprès des Oullinois. Au-delà des grands projets emblématiques, je souhaite qu'Oullins-Pierre-Bénite soit encore plus attentive, plus agréable et plus attachante.

Comme je l'ai fait lors du dernier conseil municipal, je tiens, bien sûr, à remercier du fond du cœur les élus de la majorité municipale, l'équipe 100 % Oullins, de la confiance qu'ils m'ont accordée depuis 2020 et qu'ils nous ont témoignée pendant toute cette année 2023 lors de la préparation permettant la création de notre commune nouvelle.

Tu as, Jérôme, une équipe formidable à Pierre-Bénite. Sache que tu pourras également compter sur une équipe municipale oullinoise, des adjoints et des conseillers dévoués, tous très investis au service des autres, soucieux du bien commun et de l'intérêt général, une équipe expérimentée dont je suis particulièrement fière.

Nous avons appris à nous connaître depuis toutes ces années, à nous apprécier et nous aurons plaisir à travailler ensemble avec toi pour l'intérêt de nos habitants.

Tu sais également pouvoir t'appuyer sur les services municipaux, notre directeur général des services, notre directrice générale adjointe, les directeurs de pôles, les chefs de services mais également l'ensemble du personnel.

J'en profite naturellement pour tous les remercier et, si vous le permettez, j'adresse un remerciement particulier aux membres de mon cabinet : Nathalie PALLAS, Dorothee DEVILDER, Fabrice LE SAGER et je profite de sa présence pour remercier Olivier COMTE qui, même s'il a changé de collectivité et de maire, n'en reste pas moins un des collaborateurs précieux à la réussite de ce projet.

Enfin, maire de la commune déléguée d'Oullins je resterais toujours à l'écoute des habitants comme je le suis depuis de nombreuses années et singulièrement depuis que je suis maire. Ma préoccupation principale reste la proximité, le quotidien des habitants, tout ce qui concourt à leur qualité de vie et à leur bien-être. Pour cela, les Oullinois peuvent continuer à compter sur moi au quotidien à leur service.

Alors, mon cher Jérôme, tu deviens aujourd'hui le maire de plus de 37 000 habitants qui vont tous compter sur toi. Je sais parfaitement que tu mesures l'honneur qui t'est fait d'être le maire d'Oullins-Pierre-

Bénite et je compte sur toi, nous comptons sur toi pour rester fidèle à toutes les valeurs que j'ai évoquées.

Je te souhaite donc de réussir dans cette fonction et tu peux compter sur moi et sur notre équipe pour y parvenir, qu'avec toutes nos connaissances partagées nous continuions à faire grandir notre ville ensemble.

Merci.

*(Applaudissements dans la salle.)*

**M. LE MAIRE.-** Merci beaucoup, Clotilde, pour ces mots, bien sûr, mais aussi pour tout le reste.

C'est évidemment avec une certaine émotion que je prends la parole maintenant, et que je te remercie avant tout et en premier lieu, toi, Clotilde, et l'ensemble de nos collègues qui m'ont porté leur confiance aujourd'hui. Si nous sommes là ce jour tous ensemble c'est finalement l'aboutissement de longs mois de travail, de propositions, de construction, d'écoute, de réflexion autour de ce projet d'union de nos deux communes d'Oullins et de Pierre-Bénite.

Je ne vais évidemment pas revenir sur l'ensemble de ce que nous avons avancé lors de ces derniers mois et j'ai bien conscience que, bien sûr, autour de ces tables, nous ne sommes pas tous sur la même longueur d'onde par rapport à ce projet. J'aurais aimé d'ailleurs pouvoir en discuter avec un certain nombre d'entre vous. Je regrette nos collègues qui sont partis aujourd'hui. Je ne crois pas à cette politique de la chaise vide. Je crois, au contraire, beaucoup au dialogue. On a le droit d'avoir chacun des positions différentes, évidemment, mais je crois que le fondement de la démocratie est de pouvoir en discuter. J'aurais aimé qu'un certain nombre d'entre vous très opposés à ce projet, très opposés à ce que nous proposons aujourd'hui puissent venir, proposent même d'en discuter avec moi. Cela n'a pas été le cas. C'est regrettable mais nul doute que nous pourrons et nous aurons loisir de le faire dans les semaines et les mois qui viennent.

Je ne reviens pas sur le projet en lui-même mais permettez-moi quand même de rappeler pourquoi nous sommes là tous réunis et pourquoi nous avons ensemble travaillé sur cette union de nos deux communes.

Nous sommes tous partis de ce constat, aujourd'hui unanimement partagé, et j'en profite aussi pour saluer mes collègues élus des villes voisines présents dans la salle, que nous subissons, est une diminution sans précédent depuis des années des ressources des collectivités et plus particulièrement des communes. On l'a dit, on l'a redit. Ce sont des millions et des millions d'euros en moins en quelques années seulement pour faire fonctionner nos communes. Et dans le même temps ce sont des besoins toujours accrus de nos populations. Donc d'un côté on a de moins en moins de moyens, et de l'autre, on a des besoins de plus en plus importants.

On l'a vu lors de différentes crises. On peut penser notamment à la crise sanitaire du Covid. Qui était en première ligne avant que l'État ne puisse venir au secours ? Ce sont les collectivités, les communes plus particulièrement qui étaient là. Donc il y a toujours plus de besoins, toujours plus de présence et dans le même temps un service public qui est en quasi-faillite sur un grand nombre de pans d'intervention de l'État.

Nous sommes bien placés à Oullins-Pierre-Bénite avec un des pôles hospitaliers les plus importants de France, l'hôpital Lyon Sud, qui est dans un état catastrophique, on peut le dire. Et je pense notamment à notre collègue Sandrine BELMONT qui n'est pas là aujourd'hui puisqu'elle travaille à l'hôpital Lyon Sud et qu'elle ne peut pas se permettre de ne pas être là ne serait-ce qu'une heure étant donné l'état des effectifs de son service en particulier.

Nous sommes là tous ici à nous dire que le service public est en danger. Nous avons moins de moyens. Il y a plus de besoins.

Que faire par rapport à ce constat ? Je ne dis pas qu'il y a une seule et unique solution qui est celle que nous avons mise en œuvre ici. Sans doute que sur d'autres territoires les questions se posent différemment. Sans doute que la cohérence de notre territoire, l'histoire commune, la complémentarité de nos finances ont fait qu'ici c'est cette solution-là qui nous a semblé la plus évidente pour continuer à proposer les services dont ont besoin nos habitants.

Bien sûr, il y a plusieurs réactions que j'ai entendues et nous aurions pu finalement comme d'autres passer notre temps à nous plaindre, à dire qu'il y a moins de moyens, plus de demandes, que ce n'est pas normal, à se demander ce que fait l'État, etc. Mais ce n'est pas ma posture, cela ne l'a jamais été. Se plaindre c'est bien et pourquoi pas, il faut le rappeler quand cela ne va pas, mais on ne peut pas rester sur ce type de posture et je sais que c'est le cas aussi de Clotilde, c'est le cas de nos équipes municipales. À un moment, on nous demande à nous, élus, d'innover, de ne pas avoir peur de bousculer les choses pour nous en sortir.

D'ailleurs, je note que cette volonté d'aller vers le regroupement de communes est partagée sur tous les bancs de l'hémicycle, à l'Assemblée nationale comme au Sénat. Il y a encore eu récemment un vote à l'unanimité d'amendement sur le projet de loi de finances, c'est-à-dire que pour l'ensemble des partis politiques, pour l'Association des Maires de France, tout le monde est unanime pour dire qu'il faut absolument qu'on tende vers ce type de solution.

C'est pour cela que, permettez-moi quand même, pour un certain nombre d'entre vous, me dire que ce serait une solution qui serait bonne partout sauf à Oullins et Pierre-Bénite où décidément on trouve que rien mais absolument rien ne justifie ce type de solution...

Une fois qu'on a dit cela, une fois qu'on s'est dit qu'on s'engageait dans ce processus pour imaginer ensemble à quoi tout cela pourrait aboutir, on en a d'ores et déjà des exemples concrets et ces exemples

sont très caractéristiques de ce qu'on souhaite mettre en place puisqu'on ne peut pas se résigner à dire que dans les années qui viennent il va falloir choisir entre tel ou tel investissement, telle ou telle augmentation. Là est le cœur de notre réflexion.

Je ne me résigne pas et je ne me résignerai jamais à devoir choisir entre la rénovation énergétique de nos bâtiments, qui va engendrer des millions et des millions d'euros, et la construction de nouveaux équipements comme la piscine, une piscine nouvelle génération.

Je ne me résignerai jamais à devoir choisir entre avoir un centre de supervision urbaine opérationnel efficace jour comme nuit ou un effectif de police municipale la nuit.

Je ne peux pas me résigner à me dire que je dois choisir entre davantage aider nos clubs sportifs, qui en ont tant besoin, ou créer des classes à horaires aménagés pour l'enseignement d'instruments pour nos élèves.

Je ne peux pas me résigner à devoir choisir entre la mise en place d'une navette senior à la demande, tellement importante pour nos seniors, et la création d'un centre de loisirs inclusif qui accueillerait l'ensemble de nos habitants.

Je ne veux pas demain devoir me demander seulement pour notre politique culturelle si nous aurons les moyens de rénover le Théâtre de la Renaissance.

Non, au lieu de cela je préfère m'enthousiasmer et me dire qu'aujourd'hui nous allons réfléchir à une politique culturelle qui va pouvoir s'appuyer sur des lieux si emblématiques que sont le Théâtre de la Renaissance et la Maison du Peuple.

Ces choix-là, je ne veux pas que nous ayons à les faire. Tout ce que nous avons créé et les raisons pour lesquelles nous sommes là aujourd'hui vont nous permettre de réaliser l'ensemble de ce que je viens d'énumérer et sans doute beaucoup plus.

Donc, grâce à la mise en commun de nos moyens nous ouvrons totalement le champ des possibles de nos deux collectivités. D'ailleurs, c'est d'ores et déjà le cas et ce depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier nous avons sur Oullins un service de police municipale qui travaille jusqu'à une ou deux heures du matin. Depuis le 2 janvier à Pierre-Bénite nous pouvons réaliser nos cartes nationales d'identité et nos passeports. Tout cela est déjà concret, réel depuis le début de l'année.

Tout cela doit se réaliser avec un prérequis indispensable et nous y sommes extrêmement attachés, c'est évidemment de faire cela en gardant nos identités. Oullins reste Oullins, Pierre-Bénite reste Pierre-Bénite.

Je n'aime pas ce terme de fusion qu'on emploie généralement parce que la fusion c'est deux corps qui disparaissent pour en créer un nouveau mais ce n'est absolument pas la logique qui nous a guidés

depuis le début de notre réflexion. C'est plutôt la logique d'un mariage où chacun apporte le meilleur de soi-même mais reste avec sa personnalité propre. Nos deux villes resteront nos deux villes. Nos quartiers seront toujours nos quartiers, bien entendu, c'est extrêmement important.

Ici, dans cette assemblée, il va falloir à partir d'aujourd'hui mettre en œuvre tout cela.

Pour cela je sais que nous pourrons compter sur une majorité municipale pleinement investie et je souhaite qu'à l'intérieur de cette assemblée nous puissions discuter, avancer.

J'imagine bien que nous ne serons pas d'accord sur tout, je l'ai bien compris, mais le but sera que nous renvoyions cette image de démocratie locale qui me tient tant à cœur. Donc, vous pourrez ici trouver toujours le lieu d'expression qui sera le vôtre et que vous souhaiterez utiliser, nous y reviendrons très rapidement.

Je tiens tout particulièrement à remercier mes collègues de la majorité, et je l'ai déjà fait individuellement, le nouvel exécutif, les adjoints, les conseillers délégués, les conseillers municipaux.

J'en profite pour remercier également tous ceux qui ont été à Oullins, à Pierre-Bénite ces dernières années sous des mandats précédents adjoints au maire, qui ont participé aux exécutifs. Je pense à Anne PASTUREL et Georges TRANCHARD qui continuent à œuvrer dans la majorité municipale, à Philippe LOCATELLI dont je mesure toute la chance que nous avons de le compter parmi nous en tant que président du centre de gestion. Bien entendu, il y a Nora BELATTAR qui connaît les problématiques de petite enfance, de handicap par cœur et Maryse MICHAUD qui longtemps à Pierre-Bénite a œuvré pour les finances et les ressources humaines.

Et je n'oublie pas nos prédécesseurs, François-Noël BUFFET qui a longtemps été à la direction de cette assemblée et, Clotilde l'a salué, Michel TERROT qui a permis à la Ville d'Oullins de prendre un nouveau virage il y a maintenant quelques décennies, et dont je remercie aussi très chaleureusement et sincèrement sa présence parmi nous aujourd'hui. Tout cela me touche particulièrement.

Et puis vous me permettez d'avoir un mot particulier pour Clotilde POUZERGUE dont je remercie encore une fois ses mots extrêmement agréables qu'elle a eus à mon endroit il y a quelques instants. Sans Clotilde tout cela n'aurait pas été possible.

Ma chère Clotilde, je te remercie de façon très sincère une nouvelle fois pour tout cela. Et je te remercie aussi pour tout ce que tu as fait au service des habitants de ta commune depuis de nombreuses années et plus particulièrement depuis 2017. Tu as imposé ta marque, ton style. Tu as imposé tes idées et tu as su t'inscrire totalement dans le prolongement de tes prédécesseurs que j'ai cités plus avant.

Toujours extrêmement investie pour ta ville d'Oullins et surtout, évidemment, pour ses habitants, les Oullinoises et les Oullinois, en

étant très présente notamment sur ce fameux dossier extrêmement important pour notre commune qui est celui de La Saulaie que tu suis depuis de très nombreuses années et qui va enfin sous ton impulsion voir le jour dans les mois qui viennent.

On n'oubliera pas non plus l'action très forte qui a été la tienne sur les écoles. On a en tête l'école de la Glacière. On sait aussi qu'enfin les travaux vont bientôt débiter sur Marie Curie. Tout cela a été possible et réalisable grâce à ton impulsion très forte.

Et puis je n'oublie pas non plus le nerf de la guerre et ta gestion extrêmement rigoureuse des comptes publics qui rend aujourd'hui possibles ces investissements et tout ce dont j'ai pu parler précédemment.

J'aimerais rappeler quand même que ces regroupements de communes ne sont possibles que s'il y a des élus derrière qui s'entendent et s'il y a notamment deux choses. Je l'ai souvent dit, il faut beaucoup de volonté parce que vous comprenez bien que ce ne sont pas des sujets faciles et que pour convaincre les gens, pour convaincre les habitants, pour en discuter avec les uns, les autres il faut énormément de volonté et puis il faut une deuxième chose pour rendre possible ce type d'opération, c'est d'avoir des élus qui connaissent leur place dans tout cela et qui n'ont pas peur le moment venu de se mettre un peu en retrait pour mettre en avant l'intérêt général. Cela, Clotilde, je sais qu'on te le doit et ce n'est pas toujours une qualité qu'on a pu rencontrer chez tous nos élus. Vraiment, pour cela je ne t'en remercierai jamais assez.

Je sais qu'on pourra toujours compter sur toi puisque, rappelons-le, Clotilde est toujours notre maire déléguée de la Ville d'Oullins et, bien sûr, je sais que tu seras extrêmement présente, pugnace, tenace comme tu sais l'être au Conseil métropolitain puisque tu es toujours membre du Conseil métropolitain. Les sujets seront nombreux et je sais que nous pourrons compter sur toi notamment sur ce sujet qui va beaucoup nous occuper cette année, sur lequel nous serons extrêmement vigilants mais plus que vigilants, nous serons combatifs, c'est celui des voies lyonnaises.

Je le dis, ce projet de voies lyonnaises sur Oullins-Pierre-Bénite aujourd'hui est un projet catastrophique pour notre ville. Je vous le dis, Monsieur KOHLHAAS, puisque vous êtes l'un des membres de l'exécutif à porter cette voie lyonnaise, à porter ce projet qui n'a pour but que d'étouffer la ville d'Oullins-Pierre-Bénite. Vous me trouverez toujours devant vous et je sais que ce sera le cas de Clotilde, ce sera le cas de l'ensemble de l'équipe municipale, pour lutter pied à pied contre la mise en place de ce que vous voulez faire de notre commune.

Je le sais, ce sont des semaines qui s'annoncent, des mois qui viennent au cours desquels nous y reviendrons parce que le projet que vous nous proposez ici aboutirait à l'anéantissement du centre-ville d'Oullins-Pierre-Bénite mais pas seulement du centre-ville, il serait extrêmement néfaste au bien-vivre de nos habitants et de nos habitants de tous les quartiers. Je pense à Sanzy, je pense aux

Célestins, je pense à Montmein, je pense à La Bussière mais je pense aussi à Ampère, aux Combattants. Vous pourrez compter sur moi, je m'y engage, pour aller auprès de chaque habitant pour rappeler à quel point ce projet ne doit pas être mis en place comme vous le souhaitez sur notre commune.

*(Applaudissements dans la salle.)*

En conclusion, il me reste encore une fois à vous remercier et à vous dire qu'ensemble collectivement nous allons dans les semaines qui viennent écrire cette nouvelle page qui s'ouvre avec, je le rappelle, ces deux objectifs extrêmement importants. C'est aussi pour cela que nous sommes là. C'est d'être en mesure d'assurer sereinement notre mission première de service public et tout cela avec ce deuxième objectif qui est de donner à notre commune l'envergure d'une grande ville sans oublier de maintenir son esprit village.

Vous pouvez compter sur moi pour continuer dans cette voie-là et nous nous y emploierons dès aujourd'hui.

Je vous remercie.

*(Applaudissements dans la salle.)*

Je dois réglementairement, me semble-t-il, vous faire part de la charte de l'élu local suite à l'élection du maire et des adjoints :

- 1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.*
- 2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.*
- 3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts.*
- Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.*
- 4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.*
- 5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.*
- 6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.*
- 7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.*



C'est une charte importante et quand on lit la presse locale aujourd'hui on se dit que tous les élus de la Métropole n'avaient peut-être pas connaissance de cette charte.

*(Applaudissements dans la salle.)*

#### **7 - Délégations données au Maire de la Commune nouvelle Oullins-Pierre-Bénite en vertu de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales**

**Rapporteuse : Mme BONTEMPS.**

*Présentation du rapport par Mme BONTEMPS.*

**M. LE MAIRE.-** Bravo, on peut l'applaudir.

*(Applaudissements dans la salle.)*

Y a-t-il des demandes d'intervention ? Si ce n'est le cas, après avoir encore félicité Marlène BONTEMPS, je mets aux voix.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des votants.**

*(M. BAARSCH, Mme BADR-VOVELLE, Mme BELLISSEN, M. GIRON, M. HEBERT, M. KOHLHAAS et M. MAUXION ne prennent pas part au vote.)*

#### **4 - Création du Conseil communal de la commune déléguée de Pierre-Bénite et désignation des conseillers communaux**

**Rapporteur : M. MOROGE.**

*Présentation du rapport par M. MOROGE.*

**M. LE MAIRE.-** Y a-t-il des questions par rapport à cette création ?  
*(Non.)*

Je mets aux voix la création du conseil communal.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des votants.**

*(M. BAARSCH, Mme BADR-VOVELLE, Mme BELLISSEN, M. GIRON, M. HEBERT, M. KOHLHAAS et M. MAUXION ne prennent pas part au vote.)*

#### **5 - Fixation du nombre d'adjoints de la commune déléguée de Pierre-Bénite**

**Rapporteur : M. MOROGE.**

*Présentation du rapport par M. MOROGE.*

**La délibération est adoptée à l'unanimité des votants.**

*(M. BAARSCH, Mme BADR-VOVELLE, Mme BELLISSEN, M. GIRON, M. HEBERT, M. KOHLHAAS et M. MAUXION ne prennent pas part au vote.)*

#### **6 - Élection des adjoints au Maire délégué de la commune déléguée de Pierre-Bénite**

**Rapporteur : M. MOROGE.**

*Présentation du rapport par M. MOROGE.*

Liste proposée :

- 1 - Marysa DOMINGUEZ.
- 2 - Patrice LANGIN.
- 3 - Sandrine COMTE.
- 4 - Thierry DUCHAMP.
- 5 - Marine BOISSIER.
- 6 - Levana MBOUNI.
- 7 - Ahlame TABBOUBI.

*(Il est procédé au vote à bulletin secret.)*

Nombre de votants : 54

Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 54

**La liste proposée est élue.**

**8 - Fixation des indemnités de fonction des élus de la commune nouvelle d'Oullins-Pierre-Bénite**

**9 - Majoration des indemnités de fonction des élus de la commune nouvelle d'Oullins-Pierre-Bénite**

**10 - Fixation de l'indemnité de fonction au Maire délégué de la commune déléguée d'Oullins**

**11 - Fixation des indemnités de fonction des adjoints de la commune déléguée de Pierre-Bénite**

**M. LE MAIRE.-** Je vous propose, pour discuter des quatre délibérations, de faire une discussion commune puisqu'il est sujet de la même chose, à savoir la fixation des indemnités de fonction.

Bien sûr, nous voterons séparément mais je vous propose une discussion commune.

**Rapporteur : M. MOROGE.**

*Présentation des rapports par M. MOROGE.*

**M. LE MAIRE.-** Y a-t-il des demandes d'intervention ? *(Non.)*

Vous me permettrez de revenir sur un point puisque j'ai entendu des propos en ouverture de ce conseil qui n'étaient pas justes et il est important de revenir sur ces chiffres.

Première chose, je ne crois pas que comme propos liminaire d'une commune nouvelle attaquer les indemnités d'élus soit vraiment à la hauteur du débat. Je vous le dis, Monsieur KOHLHAAS, comme je le pense. Chacun est évidemment libre de faire ce dont il a envie ici.

Je suis toujours très inquiet de ces élus, pas seulement des élus, qui passent leur temps à attaquer le fait que pour être élu cela nécessite nombre de sacrifices, de compétences aussi, de responsabilités et que tout cela ne devrait pas trouver en contrepartie une indemnité.

Je mets souvent en garde les uns, les autres qui ont ce discours un peu populiste qui, effectivement, trouve une oreille attentive chez les uns et les autres mais qui me semble être un jeu extrêmement dangereux notamment pour la démocratie.

Parfois, il s'entend de devoir baisser un certain nombre d'indemnités. Je le rappelle souvent, en 2014 quand nous sommes arrivés à Pierre-Bénite nous avons décidé de baisser les indemnités des élus. Ce choix a été totalement assumé parce qu'à l'époque chaque année il était décidé par la majorité précédente d'augmenter les impôts, donc de demander davantage d'efforts aux Pierre-Bénitains. En arrivant en 2014 nous nous étions dit que non seulement nous n'augmenterions pas les impôts, mais en plus que c'était à nous élus de montrer que nous participons à l'effort que nous vous avons demandé depuis des années ; pas nous mais la majorité précédente. Tout cela peut s'entendre parfois.

Je le dis vraiment comme je le pense, je pense que nous devrions avancer sur le statut de l'élu parce que les hommes et les femmes que vous avez face à vous donnent énormément de leur temps et prennent sur des tas de choses notamment sur des temps autres, des temps familiaux, parfois une carrière professionnelle pour le service du bien commun, pour le service des habitants.

Dénigrer cela me semble extrêmement regrettable et, en tout cas, pas au niveau de la discussion que nous avons eue et que nous devons avoir en ouverture de ce conseil.

Et puis, quand même, Monsieur KOHLHAAS, je trouve un peu fort d'attaquer sur des indemnités d'élus. Je rappelle qu'en plus d'être conseiller municipal de la Ville d'Oullins, aujourd'hui de la Ville d'Oullins-Pierre-Bénite, vous êtes vice-président de la Métropole de Lyon et je rappelle qu'à votre arrivée à la Métropole de Lyon votre exécutif présidé par M. BERNARD a eu comme première délibération ou quasiment première délibération le fait d'augmenter les vice-présidents de la Métropole dont vous faites partie de 1 000 € par mois et, que je sache, ce n'était pas la création d'une nouvelle collectivité.

*(Huées dans le public.)*

On ne passait pas de 10 000 à 37 000 habitants. On ne passait pas de 250 agents à 700 agents. Non, c'était la même Métropole de Lyon. Et vous avez décidé dans l'exécutif de dire : "Je pense que 1 000 € par mois c'est quand même bien mérité." C'est votre droit. Le tout est de l'assumer.

Et c'est là aussi un autre reproche que je pourrais vous faire, pas à vous personnellement mais à votre parti politique, aux élus de la Métropole de Lyon de votre mouvement politique qui n'assument jamais leur choix. Il a été dit à l'époque : "Oui nous augmentons parce que nous, contrairement aux autres, on n'a pas de cumul de mandat."

Déjà, c'est faux car il me semble que dans votre exécutif à la Métropole, on a encore des maires et de grandes communes. On peut traverser le Rhône et aller à Vénissieux notamment. Donc, c'est faux.

Et puis c'est toujours jouer un peu sur les mots. Vous avez d'autres mandats, vous êtes effectivement conseiller ici non-rémunéré, on peut s'entendre là-dessus, mais vous faites partie d'autres exécutifs non pas de collectivités locales, effectivement ce n'est pas un mandat, c'est vrai, mais vous n'y êtes que parce que vous êtes élu, donc c'est vraiment jouer sur les mots. Et à ce titre vous faites partie de l'exécutif et vous êtes rémunéré en plus de l'augmentation que vous vous êtes allouée et votée à la Métropole. On peut parler du SYTRAL et on peut parler aussi du SAGYRC. À chaque fois vous êtes indemnisé.

Je ne vais pas prendre les montants. Ce n'est pas important ici. On pourrait, et de toute façon tout cela est public, Monsieur KOHLHAAS. Mais vous êtes largement rémunéré pour vos fonctions et cela ne vous a absolument pas empêché de vous augmenter à votre arrivée.

Je trouvais quand même extrêmement dur de lancer là-dessus et surtout extrêmement dangereux.

Et puis, dernier point parce que décidément on n'est pas à un mensonge près, le chiffre que vous avez annoncé est totalement faux. Le chiffre que vous annoncez, qui serait les indemnités me concernant est faux.

Ce chiffre-là c'est le maximum que l'on peut allouer à un maire de cette strate de commune, effectivement, mais ce n'est pas du tout le chiffre que nous vous proposons aujourd'hui. J'ai proposé et vous l'avez vu, un taux de 75 % quand le maximum est à 90 %. Donc on est à peu près à 20 % en deçà de l'indemnité à laquelle aurait droit le maire d'une commune d'une telle taille. Ce n'est absolument pas le chiffre que vous avez repris.

Et, d'ailleurs, pour en terminer avec cela parce que je ne pense pas que ce soit l'élément le plus important de la matinée, j'aimerais rappeler que sur les indemnités globales de maire, maire délégué, adjoint, conseiller délégué, nous proposons un taux largement en deçà de ce qu'il est possible sur cette strate de commune et tout cela correspond à une économie annuelle de près de 190 000 € par an.

*(Applaudissements dans la salle.)*

Il me semblait nécessaire de revenir et de préciser un certain nombre de paroles qui ont été dites précédemment.

Monsieur KOHLHAAS.

**M. KOHLHAAS.**- Juste pour m'excuser, Monsieur MOROGE, peut-être que je me suis mal exprimé, vous m'avez mal compris, mais il n'était pas du tout question pour moi de remettre en cause le fait que des élus qui assument des tâches, quelles que soient leurs fonctions, soient indemnisés, cela me semble une évidence, bien sûr.

Et puis une petite précision que vous omettez sans doute de dire, quand la Métropole a décidé d'augmenter ses 23 vice-présidents c'était en même temps en supprimant 27 membres de l'exécutif

puisque l'exécutif précédent comprenait 50 membres et qu'on passait à 23.

*(Applaudissements dans la salle.)*

**M. LE MAIRE.-** Merci à vous pour ces précisions.

Il sera important et vous l'avez compris, nous sommes beaucoup plus nombreux, et ce pendant encore deux années, que dans une assemblée qui correspond au nombre d'habitants, qu'on se police un peu au niveau de cette assemblée. Évidemment, le but est que chacun puisse prendre la parole mais il faut qu'on se donne la parole, qu'on s'écoute, qu'on s'entende. C'est une base très importante pour continuer à renvoyer l'image de cette démocratie locale dont nous avons tous bien besoin. Je vous en remercie.

Je mets aux voix la délibération n°8 :

**La délibération est adoptée à l'unanimité des votants.**

*(M. BAARSCH, Mme BADR-VOVELLE, Mme BELLISSEN, M. GIRON, M. HEBERT, M. KOHLHAAS et M. MAUXION ne prennent pas part au vote.)*

Délibération n°9 :

**La délibération est adoptée à l'unanimité des votants.**

*(M. BAARSCH, Mme BADR-VOVELLE, Mme BELLISSEN, M. GIRON, M. HEBERT, M. KOHLHAAS et M. MAUXION ne prennent pas part au vote.)*

Délibération n°10 :

**La délibération est adoptée à l'unanimité des votants.**

*(M. BAARSCH, Mme BADR-VOVELLE, Mme BELLISSEN, M. GIRON, M. HEBERT, M. KOHLHAAS et M. MAUXION ne prennent pas part au vote.)*

Délibération n°11 :

**La délibération est adoptée à l'unanimité des votants.**

*(M. BAARSCH, Mme BADR-VOVELLE, Mme BELLISSEN, M. GIRON, M. HEBERT, M. KOHLHAAS et M. MAUXION ne prennent pas part au vote.)*

**12 - Création d'un emploi fonctionnel de directeur général des services au sein de la commune nouvelle Oullins-Pierre-Bénite**

**Rapporteur : M. DELORME.**

*Présentation du rapport par M. DELORME.*

**M. LE MAIRE.-** Merci.

Y a-t-il des questions ? *(Non.)*

Je mets aux voix.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

**13 - Création d'un emploi fonctionnel de directeur général adjoint des services au sein de la commune nouvelle Oullins-Pierre-Bénite**

**Rapporteur : M. DELORME.**

*Présentation du rapport par M. DELORME.*

**M. LE MAIRE.-** Merci, Clément.

Y a-t-il des questions ? *(Non.)*

Je mets aux voix.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

**14 - Création des emplois de collaborateurs de cabinet du Maire de la Commune nouvelle Oullins-Pierre-Bénite**

**Rapporteur : M. DELORME.**

*Présentation du rapport par M. DELORME.*

**M. LE MAIRE.-** Merci, Clément. Avec cette petite précision que pour l'instant il y a deux postes ouverts mais que nous n'avons qu'un poste de collaborateur de cabinet.

Y a-t-il des questions ? *(Non.)*

Je mets aux voix.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents, abstention de M. BAARSCH, Mme BADR-VOVELLE, Mme BELLISSEN, M. GIRON, M. HEBERT et M. KOHLHAAS.**

**15 - Création et composition du Centre Communal d'Action Sociale de la commune nouvelle Oullins-Pierre-Bénite**

**Rapporteuse : Mme DOMINGUEZ.**

*Présentation du rapport par Mme DOMINGUEZ.*

**M. LE MAIRE.-** Merci, Marysa.

Y a-t-il des questions ?

Madame BELLISSEN.

**Mme BELLISSEN.-** Juste une précision, j'en ai parlé déjà avec Mme DOMINGUEZ, à quel moment sont nommées les personnes représentant les associations ?

**M. LE MAIRE.-** Le plus rapidement possible. Nous allons faire un appel à candidature. Il faut que rapidement nous puissions avoir le conseil complet. Nous avons un délai légal de 15 jours.

Monsieur KOHLHAAS.

**M. KOHLHAAS.-** Monsieur MOROGE, vu les délais de convocation de ce conseil municipal il n'y a que sept candidats sur la liste que vous nous avez fournie puisque nous ne vous avons pas fourni le nom de notre candidate mais nous présentons la candidature de Claire BELLISSEN comme huitième élue de ce CCAS.

**M. LE MAIRE.-** Très bien, merci. Il s'agira, lors de la prochaine délibération, quand nous passerons au vote, je le dis à nos collègues, de rajouter le nom de Mme BELLISSEN.

Je mets aux voix cette délibération.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

**16 - Élection des membres élus au Conseil d'Administration du Centre communal d'Action Sociale**

**Rapporteuse : Mme DOMINGUEZ.**

*Présentation du rapport par Mme DOMINGUEZ.*

*(Il est procédé au vote à bulletin secret.)*

Votants : 60.

Bulletins nuls : 7.

Exprimés : 53.

53 voix pour la liste unique proposée.

**La liste proposée est élue.**

**17 - Élection des représentants du Conseil municipal à la Commission d'Appel d'Offres**

**Rapporteur : M. MOROGE.**

*Présentation du rapport par M. MOROGE.*

**M. LE MAIRE.-** Y a-t-il des demandes d'intervention ? *(Non.)*

Je mets aux voix.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

**18 - Transfert de la régie du théâtre de la Renaissance auprès de la Commune nouvelle Oullins-Pierre-Bénite et désignation des membres du Conseil d'administration**

**Rapporteuse : Mme MARTELLACCI.**

*Présentation du rapport par Mme MARTELLACCI.*

**Mme MARTELLACCI.-** Le quatrième siège du second collège reste libre. Nous souhaitons prendre le temps de trouver un remplaçant suite à un départ et nous vous présenterons une délibération ultérieure pour cette nomination.

**M. LE MAIRE.-** Merci, Solange.

Y a-t-il des demandes d'intervention, une volonté de voter à bulletin secret ?

Madame BELLISSEN.

**Mme BELLISSEN.-** Juste pour exprimer le fait que je comprends que M. BUFFET ait fait partie de ce conseil jusqu'à présent mais maintenant je m'étonne qu'on ne cherche pas des personnes plus en lien avec la culture actuelle.

C'est une remarque.

**M. LE MAIRE.-** Nous lui transmettrons.

En tout cas, l'ensemble des personnes qui siégeaient jusqu'à présent ont souhaité continuer. Il me semble que le travail est plutôt bien fait avec chacun sa vision de la culture.

Si vous pensez à d'autres personnalités extérieures puisque, vous l'avez bien compris, nous allons devoir trouver une personnalité en plus, n'hésitez pas à nous faire part d'éventuelles candidatures.

Je mets aux voix.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

**19 - Recrutement d'agents contractuels sur emplois permanents et non permanents**

**Rapporteur : M. DELORME.**

**M. DELORME.-** Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, l'essentiel des effectifs dans une collectivité locale est constitué de fonctionnaires territoriaux. Ceci étant dit, il n'est pas rare qu'un certain nombre de postes soient occupés par des contractuels, qui ne sont donc pas fonctionnaires, qui sont liés, comme leur titre l'indique, par un contrat de travail similaire à celui que l'on trouve dans le secteur privé.

*Présentation du rapport par M. DELORME.*

**M. LE MAIRE.-** Merci. Y a-t-il des questions ? *(Non.)*

Je mets aux voix.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents, abstention de M. BAARSCH, Mme BADR-VOVELLE, Mme BELLISSEN, M. GIRON, M. HEBERT et M. KOHLHAAS.**

**20 - Présentation annuelle du tableau des effectifs par cadres d'emplois - situation au 1<sup>er</sup> janvier 2024**

**Rapporteur : M. DELORME.**

**M. DELORME.-** Merci, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, le conseil municipal d'une commune a la charge de déterminer les effectifs qui sont nécessaires au bon fonctionnement de ses services.

Ces emplois sont recensés dans un tableau des effectifs selon leur filière et leur catégorie. Ce tableau, vous l'imaginez bien, varie très souvent, dans la mesure où il s'ajuste régulièrement à l'évolution des besoins de la population et du déroulement de carrière des agents municipaux.

Il nous faut donc voter annuellement ce tableau des effectifs, dont vous trouverez en annexe la version à jour au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Si vous ne retrouvez pas dans ce tableau la totalité des 720 agents de la commune nouvelle, c'est parce qu'il ne recense que les agents sur



emplois permanents, donc par définition sans les emplois non permanents.

Je vous propose, mes chers collègues, d'approuver cette délibération.  
Je vous remercie.

**M. LE MAIRE.-** Merci. Y a-t-il une demande de prise de parole ?

Madame BELLISSEN.

**Mme BELLISSEN.-** Je me suis étonnée de la présence dans ce tableau de 87 emplois médico-sociaux alors qu'aucun emploi médico-social n'apparaissait dans le tableau Ville à Oullins. Je me demande ce que cela signifie.

**M. DELORME.-** Madame BELLISSEN, le CCAS a changé de périmètre. Les emplois qui faisaient partie du CCAS d'Oullins précédemment font partie désormais de la commune d'Oullins-Pierre-Bénite.

**Mme BELLISSEN.-** Ce sont les crèches ?

**M. DELORME.-** Absolument, la petite enfance quitte le CCAS pour rentrer dans les effectifs de la commune nouvelle.

**M. LE MAIRE.-** C'était le cas sur la commune de Pierre-Bénite. Est-ce qu'il fallait tout basculer au CCAS ou l'inverse ? Finalement, ce sont les emplois fléchés sur le CCAS d'Oullins qui sont basculés sur la Ville d'Oullins-Pierre-Bénite.

**Mme BELLISSEN.-** Merci.

Qu'appelle-t-on agent social dans une crèche ?

**M. DELORME.-** L'agent social, Madame, est un cadre d'emploi. Donc cela peut recouvrir un certain nombre de réalités. On est vraiment dans le cadre du cadre d'emploi et pas simplement du métier exercé par la personne. On est vraiment sur le cadre d'emploi des agents sociaux.

**Mme BELLISSEN.-** Merci.

**M. LE MAIRE.-** Y a-t-il d'autres questions ? *(Non.)*

Je mets aux voix.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents, abstention de M. BAARSCH, Mme BADR-VOVELLE, Mme BELLISSEN, M. GIRON, M. HEBERT et M. KOHLHAAS.**

**21 - Dématérialisation des convocations et des dossiers des séances du Conseil municipal de la Commune nouvelle Oullins-Pierre-Bénite et du conseil communal de la commune déléguée de Pierre-Bénite**

**Rapporteur : M. MBOUNI.**

*Présentation du rapport par M. MBOUNI.*

**M. MBOUNI.-** Le but est de profiter de l'union des communes pour harmoniser et optimiser ce que nous faisons déjà.

Je tiens à remercier particulièrement les agents du Service numérique qui ont œuvré en amont avec efficacité pour que ce premier conseil puisse se tenir sans problème technique. Je pense que vous avez tous pu avoir accès aux documents avant et les consulter mais il y a eu un travail majeur avant pour que ce soit possible.

Je précise que l'impression papier, que nous limitons au maximum, est toujours possible pour les situations exceptionnelles pour ceux qui n'auraient pas accès à l'équipement numérique.

**M. LE MAIRE.-** Merci, Levana, et merci d'avoir rappelé l'engagement de l'administration, de nos agents de la DSI. Mais bien plus largement, on ne le dira jamais assez, c'est un travail colossal qui a été fourni depuis un certain nombre de mois. C'est tout à fait impressionnant et cela nous rappelle à quel point nous avons encore des fonctionnaires de la fonction publique territoriale extrêmement mobilisés, compétents, qui font preuve d'une capacité d'adaptation assez incroyable.

Vraiment, nous nous associons tous pleinement à ces remerciements pour les équipes administratives.

Y a-t-il des questions sur la dématérialisation ? *(Non.)*

Je mets aux voix.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

## **22 - Approbation de la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes en préfecture**

**Rapporteur : M. MBOUNI.**

*Présentation du rapport par M. MBOUNI.*

**M. LE MAIRE.-** Merci, Levana.

Y a-t-il des questions ? *(Non.)*

Je mets aux voix.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

Je vous remercie pour cette dernière délibération de ce premier Conseil municipal de la Ville d'Oullins-Pierre-Bénite.

*(Applaudissements dans la salle.)*

Le prochain Conseil aura lieu le mardi 30 janvier à 19 heures.

Je remercie nos deux assesseurs et Louis PROTON de bien penser à rester un peu pour signer l'ensemble des procès-verbaux. Merci beaucoup.

Bonne journée.

Je vous invite à nous retrouver tout de suite derrière et il doit y avoir une dernière photo à prendre pour l'ensemble des élus dehors sur les marches.

*La séance est levée à 12 heures 20.*

Procès-verbal envoyé aux élus le 24/01/2024

Procès-verbal approuvé lors du Conseil municipal du 30/01/2024

Procès-verbal mis en ligne le 01/02/2024